

son modèle ; pour moi, j'aurais été un critique peu judicieux et peu sincère si je m'étais permis de mettre en doute son exactitude. Nous devons donc espérer que M. Récamier voudra bien mettre sous nos yeux une photographie de ce curieux monument. Mais, en attendant et quel que puisse être le résultat de l'enquête, je profite de cette circonstance pour faire remarquer que la figure du lion, gravée sur ce même sceau n'a, pas plus que les prétendues têtes de lion des médaillons de terre cuite, le moindre intérêt pour le sujet qui nous occupe. Le lion n'a jamais été l'emblème de notre cité avant le Moyen-Age et le Moyen-Age très avancé. Si cet animal paraît sur les premières monnaies frappées à *Lugdunum*, les quinaires de Marc-Antoine, c'est à cause de ce personnage et non comme symbole de la nouvelle ville. C'est, du reste, le seul exemple que l'on puisse citer, et ni la dénomination ni aucune circonstance ne pouvait motiver le choix de cet animal pour insigne de la colonie romaine ou de la bourgade celtique.

La seconde observation dont M. E. Récamier a bien voulu me favoriser, intéresse son interprétation *optime Segusiavis* que j'avais cru devoir repousser (loc. cit., p. 107, note 23). Il m'apprend, importante particularité, que de nombreux vases, analogues à ceux qui décoraient nos médaillons, ont été découverts portant des souhaits équivalents, adressés soit à des peuples *optime Hæduis* par exemple, soit à des particuliers. Cette révélation n'empêche pas que la distinction politique existant entre la colonie romaine et la cité des *Ségusiaves*, ne soit un fait constant et certain, mais elle ne me permet pas de maintenir mon refus d'admettre la version proposée par M. Récamier. Deux hypothèses peuvent concilier ces faits en apparence contradictoires. Il y eut un moment où la colonie romaine et la tribu gauloise